

Diffusion du décalogue de bonne pratique

Ecole P.M. France



Ecole St Joseph



Ecole A. Malraux

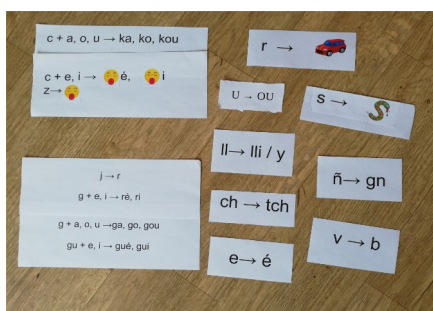


En ce mois de mai, les élèves du projet Erasmus+ sont allés diffuser le décalogue de bonne pratique établi par le projet, dans les écoles primaires de Vire.

Sur 4 écoles, 3 ont pu répondre favorablement à notre appel. Les élèves, par binôme, se sont donc rendus à l'école Pierre Mendès France, Saint Joseph et André Malraux pour expliquer les règles constituant la base du décalogue.

Il est à observer que sur les 10 règles, seules 3 concernent directement les enfants, d'autant plus qu'il s'agissait d'élèves de CM2. Au-delà d'expliquer les règles que chaque citoyen devrait observer, nous nous sommes répartis par atelier pour un apprentissage plus ludique. Le 1^{er} atelier portait sur les règles de tri. Clairement, toutes les écoles travaillent sur ce point important qui est le recyclage et le tri. Globalement les élèves semblent au point sur cette question, sans doute mieux qu'une majorité de nos lycéens.

Le 2nd atelier était une découverte des fruits et légumes de saison. Comme à l'heure actuelle tout est vendu à toutes les saisons, même si les aliments viennent de l'autre bout du monde, il n'a pas été étonnant de voir que rares étaient ceux qui avaient une conscience de la saisonnalité des produits, notamment via les potagers que certains ont, ou que les grands-parents ont. Cet atelier est sans doute à refaire ou à travailler de façon différente,



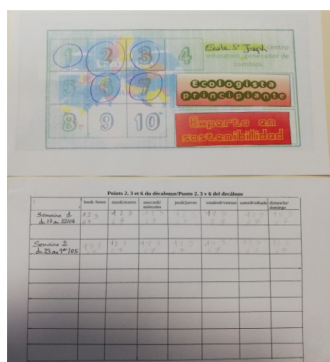
car quand nous sommes revenus pour faire le bilan du respect du décalogue, nombreux sont ceux

qui nous ont dit avoir mangé des fruits et légumes de saison : tomates (d'Espagne), melon (du Maroc) de mi-avril à mi-mai...

Enfin, comme la langue de notre projet est l'espagnol, nous avons fait un atelier qui se cantonnait à la prononciation de l'espagnol.

Nous avons laissé aux maîtres et élèves le décalogue ainsi qu'un schéma de saisonnalité des fruits et légumes. Pendant 15 jours les élèves devaient s'auto-évaluer sur le respect des règles 2,3 et 6. Si d'autres règles étaient observées ils pouvaient aussi le spécifier sur la feuille. Nous avons dû aménager quelques règles, par exemple en ce qui concerne le point 4, si les enfants repéraient chez eux de l'électroménager en A, nous leur avons validé la compétence. Enfin, suite à un court entretien avec les élèves, nous leur avons décerné des diplômes

en fonction de leur avancée dans la pratique des règles du décalogue. De 0 à 3 points observés, il s'agit d'un écologiste débutant, de 3 à 6, d'un écologiste expert, pour plus de 6 règles observées avec régularité, un héros du climat. Nous avons donc adapté les règles initiales, car il n'était



pas question que des élèves se retrouvent sans diplôme, et que potentiellement faire des gestes écologiques soit vécu comme une source d'échec.

Les 3 écoles nous ont toutes reçus très chaleureusement. Nous remercions chaudement les directrices, maîtres/maîtresses de nous avoir permis d'entrer dans leurs classes et d'aller à leur rencontre. Nous remercions tout aussi chaudement les élèves, fort sympathiques, actifs, qui au travers de leurs questions-réponses transmettent toutes les interrogations que suscitent la préservation de la planète. Je pense pouvoir dire que les élèves de Curie ont fortement apprécié le contact avec les enfants. Cela les a parfois renvoyé à leurs propres travers mais aussi à leurs qualités. Peut-être que cela a éveillé des vocations. Concrètement ces rencontres ont été très enrichissantes pour nos élèves. C'est pourquoi je me permets à nouveau de remercier les écoles primaires de Vire.

L'an prochain nos élèves se rendront en collège pour diffuser le décalogue.